



# Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

## Comité Régional Auvergne Rhône-Alpes Comité Départemental de l'Ain

### COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU COMITE DIRECTEUR du mardi 26 février 2019 à 17 heures 30

\*\*\*\*\*

**Membres présents :** Annie DAVID, Jocelyne BOUVARD, Madeleine GERMAIN, Cécile NICOD, Nicole NICOD, Agnès TREUVEY, Gabriel SABELLI, Jean-Claude LACROIX, Georges MALLET, Jean-Claude VEYRET, Bernard CHEVILLOTTE

**Absents excusés :** Martine MOYNE-BRESSAND, Roselyne BIGOT, Jean-Pierre MARMONT

#### **MOT DE LA PRÉSIDENTE :**

"Bonjour à toutes et à tous, je vous remercie de votre présence. Avant de débiter cette réunion, je vous demande d'observer quelques instants de recueillement en la mémoire de Jean-Pierre BRAVI, parti beaucoup trop tôt. Il va laisser un grand vide. Sa vie, c'était la Pétanque, parfois au détriment de sa santé !!! C'était une passion, un passe-temps. Il s'est battu jusqu'au bout et ne voulait surtout pas que l'on ait pitié de lui. Il ne se plaignait jamais. Il avait un certain caractère, mais un bon fond. Il sera toujours parmi nous. Il n'avait que 61 ans."

#### **APPROBATION du PV DE LA RÉUNION du 30 janvier 2019 :**

Aucune remarque n'étant formulée, il est approuvé à l'unanimité.

#### **REMPLACEMENT de Jean-Pierre BRAVI :**

Jean-Pierre tenait un poste important puisqu'il enregistrait les résultats des concours pour effectuer ensuite le classement des joueurs. Il commandait également toutes les coupes, fanions et récompenses pour les joueurs. Ces 2 tâches peuvent être dissociées. Il est décidé ce qui suit :

- Enregistrement des résultats de concours et classement des joueurs : Georges MALLET ;
- Fanions, coupes et récompenses pour les joueurs : Madeleine GERMAIN ;
- Commission finances : Georges MALLET.

L'accès à Geslico sera donné à Georges (pour les concours) et à Jocelyne (pour les inscriptions Championnats).

Le poste de Vice-président ne sera pas octroyé, car le comité directeur compte déjà une Vice-présidente.

#### **CHAMPIONNATS DOUBLETES SENIORS ET TÊTE À TÊTE FÉMININ :**

Suite à notre décision d'essayer d'organiser les Championnats Doublettes Seniors et Tête-à-tête Féminin, j'ai rencontré Christophe FEILLENS, Directeur de la Base de la Plaine tonique de MONTREVEL, en compagnie de Bernard CURT. Une convention sera signée entre le Comité de l'Ain FFPJP et le Comité d'Agglomérations du bassin de BOURG-EN-BRESSE. Nous avons l'accord de principe, les terrains étant disponibles le week-end des 06 & 07 avril. Un mail a été envoyé aux clubs pour demander des bénévoles prêts à nous aider pour cette organisation. Plusieurs clubs sont déjà prêts à nous aider pour la préparation et la tenue de la buvette (FRANCHELEINS, MARBOZ, LAGNIEU). Le Comité d'Agglomérations met beaucoup de matériel à notre disposition : tables, bancs, barrières, containers poubelle, remorque frigo, ballon éclairage, branchements d'eau et électrique. Bernard CURT m'a transmis le plan des jeux. Le traçage des jeux ne pourra se faire que le vendredi matin, car il y a une rencontre de Championnat des clubs Vétérans le jeudi après-midi. Cependant, nous pouvons déjà marquer les dimensions des terrains avec des bombes de couleur. Annie demandera l'autorisation de buvette auprès de la Mairie de MALAFRETAZ. Il faut prévoir un fond de caisse et un détecteur de billets. Il faut demander à Sylvaine GAILLETON les coordonnées de la Société de gardiennage (600 euros). La sonorisation est à demander à Nadine COTTET. Pour la table de marque, il faut demander à Aurélie MERCIER (MARSONNAS). L'approvisionnement des boissons doit être demandé chez BEROD (STE BENIGNE), qui assure la livraison, fournit les gobelets et reprend les invendus. Il faut prévoir le repas pour les bénévoles les vendredi et lundi à midi. Nous devons contacter la Brasserie du Lac pour avoir un menu unique et le diffuser aux clubs, ainsi que la liste des hôtels et restaurants à proximité. Il faudra aussi envoyer les invitations pour le vin d'honneur (Bernard CURT doit nous

donner la liste des personnalités (Maires des communes environnantes). Il faudra trouver des chapiteaux supplémentaires, Lagnieu étant d'accord pour nous prêter le leur. Ce club envisageait également de prendre en charge de A à Z la buvette et le buffet, les recettes dans ce cas leur revenaient de plein droit. Après une réunion de leur bureau le 28/02/2019, il se désengage du fait de l'éloignement. Il faudra également demander le prêt de percolateurs. Georges sera le responsable du traçage des jeux. Il sera prévu des jeux spécifiques pour les Féminines. Le vin d'honneur sera offert par le Comité Directeur. Le club de Pont de Vaux est disposé à nous prêter la sonorisation et un percolateur. Madeleine devra demander une extension de garanties auprès de la compagnie d'assurance.

Pour le bon déroulement de ces championnats, il faudra que les poules du championnat Doublette masculin soient terminées avant la pause déjeuner de midi. **Le début des parties est fixé à 8 heures pour les hommes et à 14 heures 15 pour les Féminines.**

### **TROPHÉE RÉGIONAL DES JEUNES ET FINALE CRC PROVENÇAL :**

Nous sommes toujours à la recherche d'un club pour organiser ces 2 compétitions. Il faut 4 carrés de 12 jeux et 3 jeux de Provençal pour la Finale Régionale du CRC. D'ores et déjà, les clubs de PÉRONNAS, TRÉVOUX, PONT-DE-VAUX, BELLEY, LAGNIEU ne peuvent pas les organiser. Cela devient urgent, car le Comité Régional nous relance régulièrement. Jean-Claude Lacroix va continuer à rechercher un club hôte (CULOZ, ST BENOIT et MARBOZ). S'il n'y parvient pas, il faudra que nous demandions au Comité Régional de passer notre tour.

### **DÉLÉGATIONS des RÉGIONAUX 2019 :**

Quatre Régionaux se dérouleront dans notre département cette année :

- DOUBLETES SENIORS le samedi 1<sup>er</sup> juin à MONTLUÉL : déléguée : Annie DAVID ou Roselyne BIGOT ;
- DOUBLETES VETERANS le mercredi 05 juin à MIRIBEL : délégués : Annie DAVID + Bernard CHEVILLOTTE ;
- DOUBLETES SENIORS le samedi 29 juin à NANTUA : déléguées : Annie DAVID + Madeleine GERMAIN ;
- DOUBLETES SENIORS le samedi 31 août à GEX : déléguée : Cécile NICOD.

### **ARBITRAGE DES MANIFESTATIONS 2019 :**

Thomas GONTHIER a présidé la réunion de la Commission d'arbitrage qui avait pour but de désigner les arbitres pour nos Championnats départementaux, les Régionaux et le National se déroulant dans notre département. Annie DAVID appellera des arbitres extérieurs pour pallier au manque lors des Championnats Doublettes Seniors & Tête-à-tête Féminin (2), Triplettes Seniors & Féminines (1), Triplettes Promotion (1).

### **POINT SUR LA TRÉSORERIE :**

Madeleine GERMAIN nous énonce les différents points de la trésorerie.

Le Partenariat avec le Crédit Mutuel est renouvelé pour 3 ans.

### **POINT SUR LES LICENCES :**

Il y a, à ce jour dans l'Ain, toutes catégories confondues, 2 735 licenciés.

### **INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :**

1. Annie DAVID : Réparation du vidéoprojecteur : j'ai demandé à une connaissance de voir d'où vient la panne. Le défaut provient de la puce DMD. C'est le composant principal du vidéoprojecteur. Elle peut être remplacée, mais elle coûte environ 250 euros, à condition de trouver la même. Ca ne vaut pas le coup sachant que chez DARTY par exemple, on en trouve à partir de 226 euros neuf et garanti 2 ans. On va donc prévoir l'achat d'un nouveau vidéoprojecteur.  
Les calendriers des concours Nationaux seront distribués.  
L'A.G. du C.D.O.S. aura lieu le 08 mars à Saint-Vulbas.  
La réunion du Comité Régional se tiendra le 09 mars à Andrézieux-Bouthéon.
2. Chaudière du siège : Il faut faire venir un plombier pour savoir s'il n'y a pas une fuite d'eau car elle tombe toujours en panne suite à un manque d'eau dans le circuit.
3. Incidents lors du concours du 2 février à Oyonnax : Deux rapports ont été reçus.
4. Championnat des Clubs Jeu Provençal : Roselyne étant absente excusée, le point sur les inscriptions est reporté.
5. Agnès TREUVEY : Nous a transmis un rapport sur un incident survenu au boulodrome de Trévoux le 16 février. Elle affirme n'avoir jamais eu en sa possession les licences de Miribel pour les distribuer.  
Le duplicata de la licence de Patrick DAMIRON n'a pas encore été reçu. Annie répond que lorsque le support doit être refait, le délai est plus long.

Le Président de MARLIEUX lui a fait part de la non-réception de la licence de Geoffrey Gréco : ***Il n'y a pas de licencié à ce nom dans la base Geslico ???***

6. Jean-Claude LACROIX :

Résultats de l'International d'ANNECY des 23 & 24 février : la triplète Minime composée de VERCROYSE Bryan, DOTTORE Romain et GELIN Timéo perd en demi-finale. Les juniors perdent en 1/8<sup>ème</sup> de finale.

Détection Jeunes : suite au bon travail effectué dans l'Ain, le comité territorial a donné 2 places de plus pour les détections 2019.

Maxime BONNIN de la Burgienne est sélectionné d'office vu son classement de l'année dernière et 3 autres jeunes sont à sélectionner. Cela se fera après la finale détection et les championnats de l'Ain jeunes avec un suivi. Une autre bonne nouvelle pour moi : la qualification directe pour le France des champions de l'Ain Cadets.

7. Georges MALLET : Reproche à Annie de n'avoir pas invité tous les membres du Comité Directeur présents à la rejoindre lorsqu'elle a prononcé quelques mots lors des obsèques de Jean-Pierre BRAVI, pour lui rendre un dernier hommage.

Il demande à ce que les comptes rendus de réunion soient également transmis aux arbitres.

8. Madeleine GERMAIN : A changé le contrat d'assurance, en y ajoutant la cave du siège et le matériel se trouvant hors siège. Elle rappelle que les notes de frais doivent lui être transmises tous les mois. Elle renverra le modèle à tous les membres du Comité.

9. Jocelyne BOUVARD : Elle accompagne les joueuses au Bol d'Or Féminin le week-end prochain. Elle nous donne le classement du Mini Marathon qui s'est déroulé le 24 mars à la Burgienne.

**Prochaine réunion : mardi 19 mars 2019 à 18 H 00**

La Présidente,

Le Secrétaire,

Annie DAVID

Gabriel SABELLI